



DÉVELOPPER LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DE LA FFHM EN MILIEU SCOLAIRE

APPEL À PROJET – HALTER' AU COLLÈGE

Présentation du projet de développement de la pratique jeune de la FFHM, en milieu scolaire

PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre du plan d'action 2019/2021, la FFHM s'inscrit dans le programme du ministère des sports « une France qui bouge ». Ce plan d'action « **Halter' au collège** », vise plusieurs objectifs dont **la promotion et le développement de nos disciplines en milieu scolaire et en UNSS.**

Ce développement passera d'une part par **une formation « découverte et appropriation de l'outil haltérophilie et musculation »** pour les professeurs EPS et d'autre part par la **mise à disposition d'outils pédagogiques** facilitant la mise en place des activités de la FFHM. Cet accompagnement visera également le renforcement de passerelles entre les établissements scolaires et les associations sportives affiliées au sein de la fédération.

1- NOTRE VOLONTÉ : VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS SUIVRE DANS VOTRE DÉMARCHE

Les établissements scolaires des 6 projets sélectionnés se verront dotés de matériel permettant la pratique de nos activités, tant pour l'UNSS que pour la mise en place d'un cycle d'apprentissage de l'haltérophilie.

Cet aide permettra de redynamiser la pratique de nos activités en milieu scolaire.

La FFHM fournira aux établissements choisis une dotation en matériel pour la première année qui prendra la forme d'un « Pack découverte » d'une valeur de 1300€ comprenant l'ensemble du matériel nécessaire à l'initiation posturale et à l'haltérophilie.

La FFHM propose également un accompagnement pédagogique avec une formation découverte favorisant l'appropriation de l'outil haltérophile dispensée aux enseignants.



2- LE PUBLIC CIBLÉ : LES COLLÉGIENS

La FFHM a conçu de nombreux outils pédagogiques à direction des établissements scolaires, notamment le livret « Soulève le monde ».

Aujourd'hui, avec le « guide de l'enseignant », nous ciblons le collège, notamment les classes de 6^{ème} pour démarrer ce nouveau projet.

3- CONVENTIONNEMENT : CONVENTION ENTRE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET LA FFHM

Par la signature d'une convention, la FFHM s'engage à apporter un soutien à l'acquisition du matériel d'initiation « Pack découverte », à former les professeurs d'EPS impliqués dans le projet et apporter toutes aides techniques (voir précédemment), avec notamment la diffusion d'un cycle complet type.

Sur l'année scolaire 2019-2020 ou le premier trimestre de l'année 2020/2021, les établissements scolaires s'engageront à mettre en place un cycle complet d'éducation posturale avec les mouvements de l'haltérophilie et musculation ou bien de créer une section UNSS, avec une participation à une compétition inscrite au calendrier UNSS de son académie.



4- PARTICIPER AU PROJET : LE CALENDRIER

ENVOI DE L'APPEL À PROJET	PAR LA FFHM AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
Réponse à l'appel à projet <i>[Date butoir : 20 janvier inclus]</i>	Par les établissements scolaires à la FFHM
Sélection des 6 projets lauréats <i>[Réponse : Début février]</i>	Par la FFHM
Mise à disposition du pack découverte <i>[Début mars]</i>	Par la FFHM
Mise en place de l'activité <i>[Sur l'année scolaire 2019-2020 ou le premier trimestre de l'année 2020-2021]</i>	Par les établissements scolaires
Proposition de formation aux enseignants	Par la FFHM
Envoi du bilan de l'action <i>[Fin d'année 2020 – Début d'année 2021]</i>	Par les établissements scolaires

RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET « HALTER' AU COLLÈGE »

Accédez au formulaire en [cliquant-ici](#)